

Assemblée Générale

Mardi 8 avril 2008

Rapport d'Activité

Depuis son Assemblée Générale du 23 janvier 2007, l'IRESA a beaucoup travaillé, s'est enrichie de nouveaux adhérents et nombreux sont ceux et celles qui se sont impliquées concrètement dans les actions menées.

Notre objectif commun : encore mieux **contribuer au développement de l'Economie Sociale.**

Une économie qui vise à **entreprendre autrement**, en s'appuyant sur des valeurs fortes : la démocratie, la solidarité, la coopération, le développement local et le développement durable.
Une économie qui place la personne et non le profit au centre de sa démarche.

Dans le rapport d'orientation présenté lors de l'AG 2007, nous manifestons notre volonté d'inscrire nos activités dans la politique de développement économique et social de notre territoire autour de quelques axes majeurs :

- promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire auprès des acteurs économiques et politiques locaux
- mettre en œuvre des actions concrètes en faveur du développement économique et de la cohésion sociale sur notre territoire
- participer au regroupement des entreprises d'Ingénierie sociale (Boutiques de Gestion, CAE, ADIE, FONDES, URSCOP, IRESA...) au sein d'une maison de l'Economie Sociale,
- montrer que l'Economie Sociale et Solidaire a de l'avenir
- conduire des recherches en lien avec les Universités d'Angers
- se positionner comme un acteur potentiel de la mise en œuvre des préconisations de l'étude sur les besoins en accompagnement des associations avec le Pays Loire Angers et la CRES
- favoriser la mutualisation des moyens humains et financiers en s'appuyant sur les ressources et savoir-faire des membres de notre réseau.

A partir de ces axes d'orientation, nous avons programmé des actions inscrites dans **8 objectifs principaux** :

- 1) professionnaliser l'IRESA
- 2) augmenter le nombre d'adhérents
- 3) renforcer les partenariats
- 4) développer l'emploi, mutualiser
- 5) communiquer
- 6) éduquer, former à la pensée et à la pratique de l'Economie Sociale
- 7) mieux connaître l'E.S. angevine
- 8) préparer les évolutions de l'IRESA

Ce rapport d'activité se propose donc de mesurer le travail réalisé, les avancées, les manques ou les insuffisances au regard de ce que nous avons prévu dans le cadre de ces objectifs.

1) Professionnaliser l'IRESA : des moyens renforcés

Objectifs visés, actions prévues :

- mettre en place un temps permanent salarié
- trouver un local
- améliorer notre fonctionnement interne.

1.1 Un temps permanent salarié depuis septembre 2007

L'IRESA dispose depuis septembre 2007 d'une salariée sous contrat « emploi tremplin » mise à disposition par la CRES des Pays de la Loire.

La Région des Pays de la Loire finance l'emploi tremplin sur 5 ans et de façon dégressive : à hauteur de 60% la première année et de 35% la cinquième et dernière année.

Angers Loire Métropole est le second partenaire public qui participe au financement du poste.

Pour la période de septembre à décembre ALM a versé 6700€ à l'IRESA. Cette participation est attribuée en partie au financement du poste (20%) et sert également au fonctionnement de l'association.

Françoise Bédouin, « chargée de développement » est en poste depuis le 3 septembre 2007, en temps partagé : 3/5e pour l'IRESA, 1/5e pour l'APESS 53 et 1/5e pour la CRES.

La Convention de mise à disposition de cet emploi a été signée avec la CRES et l'APESS 53 le 9 janvier 2008.

1.2 Un local en centre ville

Nous disposons, depuis début septembre, d'un local (transitoire) au 77, rue Bressigny à Angers.

Un Projet de Maison de l'Economie Sociale est en cours d'élaboration avec la BG et le FONDES.

1.3 Une implication forte des adhérents, un fonctionnement à parfaire

Le nombre de personnes impliquées, notamment dans les Commissions, est important (environ 35 personnes au total).

Les Commissions et groupes de travail mis en place :

- Emploi, dont un groupe de travail groupement d'employeurs
- Adhésion
- Evénement

Le CA, qui comprend 16 membres, s'est réuni 6 fois dans l'année. Le Bureau, qui comprend 6 membres, s'est réuni 10 fois.

L'IRESA est représentée :

- à la Commission Emploi du Conseil de développement (Pays Loire Angers)
- à la Commission Vie associative du Conseil de développement
- au CA de la Maison de l'Emploi d'Angers (ALM).

Nous visions à « améliorer notre fonctionnement interne » en apportant plus de rigueur dans notre pratique et notre structuration. Malgré une petite amélioration dans l'organisation de nos réunions, reconnaissons que nous avons sur ces points et collectivement, encore des progrès à faire, avec sans doute des moyens concrets à mettre en œuvre pour y parvenir.

2) Augmenter le nombre d'adhérents : 40 structures adhérentes aujourd'hui et 22 universitaires ou personnes qualifiées

Objectifs visés, actions prévues :

- maintenir les adhérents actuels et en solliciter de nouveaux
- organiser un suivi : de la procédure nouvelles adhésions et du paiement des cotisations
- établir un « plan adhésions ».

Une Commission « adhésion », composée aujourd'hui de 5 membres, s'est réunie 6 fois depuis un an.

Elle a :

- proposé l'adhésion à plusieurs structures
- établi une liste de personnes en responsabilité à solliciter par des membres du CA
- élaboré un « kit » adhésion.

Le nombre de structures adhérentes a progressé de **48 %**. Le nombre d'adhérents individuels est resté stable.

Répartition des adhérents à ce jour :

- 21 associations
- 8 coopératives
- 4 mutuelles
- 2 organisations syndicales
- 2 membres de droit

soit **37 structures**

et **22 membres individuels.**

(cf. dans dossier : liste des structures adhérentes)

Nous voulons souligner ici l'importance que nous accordons, depuis sa création, au fait que l'IRESA puisse reposer à la fois, d'une part sur des structures de l'Economie Sociale et d'autre part sur l'engagement de personnes à titre individuel motivées par le développement de cette forme d'entreprendre (universitaires chercheurs, intervenants dans les structures de l'ES ;...).

Si la progression du nombre de structures est importante, soulignons qu'il s'agit majoritairement de grosses structures, de structures fédérées, voire de Fédérations ou réseaux organisés, mais pratiquement pas d'associations « isolées ». Nous avons sans doute là un important travail de territorialisation à réaliser pour une meilleure prise en compte de la réalité diversifiée des acteurs de terrain...

3) Renforcer les partenariats : établi avec ALM, mais reste à construire ou à conforter avec les autres partenaires

Objectifs visés, actions prévues :

- *avec ALM : poursuivre rencontres régulières, participer au Conseil de Développement (proposer la participation de l'IRESA à la Commission Emploi), participer au CA de la Maison de l'Emploi*
- *avec CG : engager contacts avec le Conseiller Général désigné comme interlocuteur de l'IRESA, et avec le chargé de mission*
- *avec DDJS.VA : voir partenariats possibles*
- *avec APESS 53 : conforter relations privilégiées, envisager évènement en commun.*

3.1 avec ALM

Nous avons eu des rencontres régulières avec Frédéric BEATSE, chargé du dossier Economie Sociale.

ALM participe au financement de « l'emploi tremplin » et au financement du fonctionnement de l'IRESA (cf. § 1.1).

L'IRESA est représenté au CA de la Maison de l'Emploi et dans deux commissions du Conseil de Développement (Pays L.A.).

3.2 avec CG

Une rencontre a eu lieu avec le Président du Conseil Général.

Un réel partenariat reste à construire

3.3 avec DDJS.VA

Une rencontre a eu lieu avec le directeur.

Reste à préciser comment pourrait se construire des relations, voire un partenariat, plus organisé et pérenne.

3.4 avec APESS 53

Des rencontres ont eu lieu entre les 2 équipes, mais essentiellement pour la mise en place du dossier de demande de création d'un emploi tremplin auprès de la Région. Une convention tripartite IRESA, CRES, APESS 53 sur le partage du temps de l'emploi tremplin a été signée.

Nous n'avons pas, comme envisagé, élaboré un projet d'évènement en commun. Mais peut-être la priorité est-elle, dans l'immédiat, de voir comment aider l'APESS à se structurer ?

4) Développer l'emploi, mutualiser : des actions bien amorcées

Objectifs visés, actions prévues :

- *aider au développement de l'Ecocyclerie*
- *apporter des solutions E. S. pour reprises ou créations d'entreprises, étudier possibilités de coopératives*
- *aider à la mise en place de groupements d'employeurs dans les services à la personne, en lien avec Anjou Domicile, la Maison de l'Emploi et la CRES*
- *se positionner comme acteur de la mise en œuvre des préconisations de l'étude sur les assoc du PLA.*

4.1 Ecocyclerie

Nous n'avons pas du tout avancé sur ce projet. Peut-être parce que les initiateurs n'ont pas précisé leur objectif...

4.2 Possibilités de coopératives pour reprises ou création d'entreprises

Partenariat instauré avec la CAE « Coup de pouce 49 ».

Deux rencontres ont eu lieu avec Rémi VIRETTO, directeur général de la CAPEB, dont une pour laquelle nous avons sollicité l'intervention de l'URSCOP (la responsable régionale, accompagnée des deux responsables du département ont présenté le fonctionnement des coopératives dans la cadre de la transmission et reprise d'entreprises).

4.3 Aider à la mise en place de groupements d'employeurs dans les services à la personne

Un groupe de travail exploratoire a été mis en place et s'est réuni 3 fois.

Des contacts sont pris avec une dizaine de structures pour procéder à des entretiens. Un double objectif : tests d'opportunité et préparation d'un cahier des charges pour la commande d'une étude exhaustive sur le territoire.

4.4 Mise en œuvre des préconisations de l'étude sur les associations

Une étude commandée par le Pays Loire Angers et financée par le C2RA sur les besoins en accompagnement des associations sur le Pays Loire Angers a été menée courant 2007 par le cabinet Accor Conseil.

Suite aux résultats présentés en septembre dernier, l'IRESA projetait de se positionner en tant qu'acteur pour épauler les associations sur le territoire.

Le Pays Loire Angers, n'étant pas tout à fait en accord avec les pistes de propositions et les perspectives d'action de l'étude, a procédé début 2008 au recrutement d'une personne chargée de l'accompagnement de la vie associative et culturelle.

Une commission de travail « vie associative » au sein du conseil de développement du Pays, à laquelle l'IRESA participe, a débuté une réflexion sur l'accompagnement des associations.

5) Communiquer : une soirée « évènement » très réussie

Objectifs visés, actions prévues :

- *mettre en place une info régulière aux adhérents*
- *organiser un évènement soirée débats*
- *s'inscrire dans l'opération « made in Angers*
- *prévoir 1 ou 2 conférences de presse dans l'année*

5.1 Mettre en place une info régulière aux adhérents

Le premier numéro de la lettre d'information destinée aux adhérents et partenaires « le fil de l'IRESA » a vu le jour fin novembre. Pour le moment les membres du bureau se chargent de la rédaction et une graphiste professionnelle travaille bénévolement sur la mise en page. L'objectif de cette lettre d'information est de pouvoir communiquer régulièrement (tous les trimestres) sur l'évolution des projets portés par l'IRESA.

5.2 Organiser un évènement soirée débats

Soirée Chabada le 27 novembre.

La Commission « évènements » a réalisé cette soirée.

Une 1^{ère} réunion s'est tenue le 27/11/06 afin de faire le bilan de la soirée événement du 4 octobre 2006. Ce bilan a ouvert les perspectives d'un nouvel événement pour 2007: une soirée Zik et Zoom sur l'Economie Sociale qui s'est déroulée le 27/11/07.

La Commission s'est réunie 10 fois entre ces 2 dates.

On peut remarquer une participation élevée aux réunions : entre 6 et 15 personnes avec une moyenne de 11 personnes et un creux au moment de la rentrée (sept. 2007).

Les actions menées :

- réalisation d'un film avec environ 50 personnes mobilisées par ce projet
- organisation de la soirée « Zik et Zoom » avec 184 billets d'entrée et une estimation de 250 personnes présentes

Les particularités de la commission :

- des personnes motivées, créatives et coopérantes
- des temps de réunion serrés de 1h30 en soirée ou entre midi et deux heures : idée d'efficacité
- du travail réalisé entre les commissions soit par les membres de la commission soit par les coordinateurs de l'IRESA
- la présence de « petites et de grosses » structures et leur participation en fonction de leur moyen
- la mobilisation d'étudiants et de lycéens d'établissements scolaires et de l'UCO.
- le plaisir de se retrouver et de mener des projets jusqu'au bout

Les perspectives :

- prolonger le travail qui a été commencé : valoriser le film qui présente des actions concrètes de l'Economie Sociale grâce aux réseaux de chaque partenaire et le développement de contacts de l'IRESA
- informer les structures existantes du mois de l'Economie Sociale en novembre 2008, afin de faire remonter les projets existants
- être créatifs et réactifs pour proposer des idées qui puissent rendre cohérents les différents projets : permettre ainsi une meilleure lisibilité
- mettre en oeuvre ces idées et participer ainsi au déploiement de l'Economie Sociale lors du mois qui lui est consacré.

5.3 S'inscrire dans l'opération « made in Angers

« Made in Angers » est une opération de tourisme de découverte économique organisée par la ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Pays d'Angers : une centaine d'entreprises et d'artisans ouvrent leurs portes à plus de 16 000 visiteurs pendant 15 jours.

L'IRESA avait prévu d'intégrer ce projet afin de proposer une identification particulière des entreprises de l'Economie Sociale qui y participent. Les contacts avec les organisateurs n'ont pas été établis par manque de temps ; ce projet est à reconduire pour l'édition 2009.

5.4 Conférences de presse

Deux conférences de presse ont été organisées durant l'année 2007/2008 ; une à l'occasion de la soirée Zik et Zoom, la seconde pour la signature de la convention de mise à disposition de l'emploi tremplin entre la CRES, l'APESS 53 et l'IRESA. Ces deux informations ont été relayées dans le Courrier de l'Ouest et Ouest France.

6) Eduquer, former à la pensée et à la pratique de l'Economie Sociale : reste beaucoup à faire

Objectifs visés, actions prévues :

- élaborer un plan d'actions sur « Education / formation » et « Cohérence : pratique / valeurs »
- intégrer action « Entreprendre au lycée » (CRES / APESS)

Le plan d'actions sur « Education/formation » et « Cohérence : pratiques/valeurs » n'a pas été élaboré faute de temps.

L'action « entreprendre au lycée » (Simuler, sur une année scolaire, la création d'une entreprise et en faire découvrir le fonctionnement aux élèves de manière active par leur implication directe), proposée par la Région n'a pu être mise en œuvre pour l'année scolaire 2007/2008. La date de dépôt des dossiers fixée à octobre n'avait pas été anticipée. Pour l'année scolaire 2008/2009 la CRES a inscrit cette action dans son plan d'action et l'IRESA et l'APESS 53 souhaitent l'expérimenter sur leurs territoires respectifs.

Des contacts ont déjà été établis avec certains professeurs d'économie de lycées d'Angers dans le cadre de la soirée Zik et Zoom.

7) Mieux connaître l'Economie Sociale angevine

Objectifs visés, actions prévues :

- finaliser l'étude quantitative et qualitative sur la situation de l'ES dans le Pays Loire Angers

Les résultats de l'étude ont été rédigés et mis en forme courant 2007. Un document d'une dizaine de pages sera bientôt disponible, sous réserve d'avoir les moyens financiers de le publier. Une restitution de l'étude, en priorité auprès des structures qui y ont participé est également prévue courant 2008.

8) Préparer les évolutions de l'IRESA : c'est en cours...

Objectifs visés, actions prévues :

- réviser les statuts, réfléchir au champ géographique de l'IRESA

Un groupe de travail s'est réuni 2 fois pour travailler sur la révision des statuts. La rédaction est bien avancée.

Objectifs : simplifier, s'ajuster à la réalité, assouplir pour mieux coller aux évolutions à venir ; mettre en place un Règlement Intérieur de l'association.

La validation des nouveaux statuts nécessitera un débat et un vote au CA, puis la convocation d'une AG extraordinaire dans les mois qui viennent.

La modification du champ géographique, c'est-à-dire : passer du pays Loire Angers au département, n'est pas retenue comme étant d'actualité.

Conclusions :

Même si tous les objectifs fixés, au nombre sans doute un peu ambitieux, n'ont pas été atteints, nous pouvons considérer que l'IRESA a bien travaillé.

En effet, au terme de sa deuxième année pleine de fonctionnement :

- l'IRESA est reconnue,
- l'Economie Sociale est mieux perçue sur Angers comme étant un **secteur de l'économie**,
- notre expérience fait référence.

Toutefois, cette première période d'existence nous conduit à faire 4 observations, à relever 4 points de vigilance qui nous paraissent les conditions d'une pérennisation de l'IRESA et de son action :

- la gouvernance, en veillant à parfaire notre fonctionnement interne
- le nombre d'adhérents, en visant en permanence une organisation qui repose sur le maximum de structures adhérentes
- le financement, en recherchant auprès de nos propres structures adhérentes, et en cohérence avec les valeurs portées par l'Economie Sociale, des financements qui permettent à l'IRESA son autonomie de fonctionnement
- le rôle, en restant attentifs à ne pas être une super structure qui décide ou fait à la place, mais au contraire **interpelle, suscite, accompagne, valorise**.
